

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Année : 2021

Section : 350

Institution : Ministère du Tourisme et des Loisirs

N° d'ordre	Autorité Contractante	objet du marché (1)	Source de financement (2)	Ligne budgétaire	type de marché (3)	Part réservée aux PME ou PMI (Oui/Non) (4)	Mode de passation (5)	Structure en charge de la conduite des opérations de passation de marché (s) (DAAF ou autre structure) (6)	Structure en charge de la description des besoins (7)	Date de transmission du projet de DAO élaboré à la DMP (8)	Date d'approbation de l'AMI et de la DP		Date de publication de l'AMI ou de programmation de la DP (9)	Date d'ouverture		Date d'élaboration du rapport d'évaluation (étapes 1 et 2)	Date de jugement des offres (étapes 1 et 2)	Date d'approbation de la liste restreinte (étape 1 uniquement)		Date d'approbation de l'attribution		Date de la négociation	Date de la signature du marché		Date d'approbation du marché	Date de l'exécution du marché			
											ANO / DMP	ANO / Bailleur		intérêts (1ère étape) offres techniques (2ème étape)	offres financières (2ème étape uniquement)			ANO / DMP	ANO / Bailleur	ANO / DMP	ANO / Bailleur		Attributaire	Autorité Contractante		Début	Fin		
PROGRAMME: 21108 Administration Générale																													
13010391 Direction de la Coopération et de la Professionnalisation (DCP)																													
1	DCP	Travaux de construction du bâtiment administratif du CAMTH Daoukro	Budget Etat/Budget Ministère du Tourisme et des Loisirs		Travaux	oui	AOO	CPMP	DCP	07/04/2021	12/04/2021		20/04/2021	20/04/2021	20/04/2021	27/04/2021	27/04/2021								05/05/2021	12/05/2021	15/05/2021	25/05/2021	
TOTAL GENERAL DES LIGNES A MARCHES																													

NOTES

- (1) l'objet doit indiquer la nature exacte de la prestation
- (2) Budget Etat ou financement d'un bailleur de fonds
- (3) Travaux - fournitures - service de consultant - service courant
- (4) Mettre "Oui" si c'est un marché est réservé aux PME sinon mettre "Non"
- (5) PQL + AO (Appel d'Offres Ouvert Précédé d'une Préqualification) - AMI + AOR (Appel d'Offres Restreint précédé d'un Appel à Manifestation d'Intérêt)
- (6) Structure qui est chargée de conduire la passation de l'appel d'offres (DAAF ou toute autre structure)
- (7) Structure qui a en charge de définir les prescriptions techniques du besoin à satisfaire
- (8) Date de transmission de l'AMI et du projet de DP élaboré à la DMP
- (9) Publication est de 30 jours pour la PQL et 15 jours pour l'AMI

■ A NE PAS RENSEIGNER

PLAN SIMPLIFIE DE PASSATION DES MARCHES

Année : 2021

Section : 350

Institution: Ministère du Tourisme et des Loisirs

Contrat passé en Procédure Simplifiée avec demande de Cotation (PSC)

N° d'ordre	objet du marché (1)	Source de financement (2)	Ligne budgétaire	Structure en charge de la conduite des opérations de passation de contrat (s) (DAAF ou autre structure) (3)	Structure en charge de la description des besoins (4)	Part réservée Aux PME ou PMI (oui / non)	Date sollicitation des factures	Date réception des factures	Date d'ouverture (ouverture, analyse et attribution concomittament)	Date de la signature du contrat		Date de l'exécution du contrat	
										attributaire	Autorité contractante	Début	Fin
PROGRAMME: 21108 Administration Générale													